

EDITORIAL

Changer d'échelle

L'actualité du début de l'année 2022 a fortement sollicité la petite équipe des salariés de la Fédération, avec une explosion des appels au 3977 ; les écoutants ont su y répondre. Le temps pour rédiger cette lettre a été long à dégager, mais nous y sommes enfin parvenus.

L'emballage médiatique lié au scandale Orpéa puis Korian, a fortement mobilisé l'équipe des écoutantes de la plateforme, dont le nombre d'appels quotidiens a été plus que triplé, avec une forte mobilisation des bénévoles des centres pour donner suite aux dossiers ainsi ouverts.

Surtout, la « révélation » publique des maltraitances d'origine institutionnelle, a convaincu nos interlocuteurs de la DGCS de la nécessité d'engager une action d'envergure pour répondre à ces situations. On attend la « validation » politique de cette orientation, dans un contexte où la « loi grand âge et autonomie » tant espérée semble oubliée.

La Fédération (c'est-à-dire la plateforme et le réseau des centres) a été interrogée par la DGCS sur sa capacité à « changer d'échelle » pour répondre à cette situation nouvelle : en votre nom, le Conseil fédéral s'y est engagé, en mesurant bien les conséquences de cette accélération.

Cette transformation se traduit déjà par un plan d'action (cf. ci-dessous) qui va anticiper des évolutions pressenties et les engagements pris dans le cadre de la convention 2021-20223 avec la DGCS. Ces actions intéressent la Fédération dans toutes ses composantes, dont les centres : c'est notre crédibilité, et finalement notre avenir qui sont en jeu : mais nous saurons ensemble répondre : présents !

Le bureau fédéral

P. Czernichow président L. Aouar & C. Mouaci vice-présidentes
JP Stevens secrétaire, B. Crozat trésorier, B. Poch & JP Mouney membres

Plan d'action 2022

Un ensemble de mesures concrétisant le projet fédéral a été élaboré par le bureau et validé par le Conseil Fédéral, en réponses aux attentes exprimées par la DGCS.

Concernant les **centres**, la commission des centres a proposé d'organiser prochainement une réunion d'échange avec nos partenaires départementaux, en l'absence de centre. En outre, une synthèse des rapports d'activité des centres doit permettre de suivre la mise en œuvre de la convention Centre - Fédération et d'identifier ceux ayant besoin d'un soutien.

Concernant la **plateforme**, un nouvel écoutant sera recruté pour accompagner la hausse des appels. Un pool de réserve d'écoutants bénévoles sera constitué pour faire face aux pics d'activité inhabituels, comme au début de cette année.

Le **partenariat** fédéral doit être renforcé, au niveau fédéral comme au niveau des centres, dans le cadre de centres intérêts communs. De multiples pistes sont ouvertes, et des contacts sont prévus pour explorer des projets communs, conditions d'un tel partenariat.

Concernant la **communication** externe, le recrutement d'un chargé de communication a été acté, et un colloque national aura lieu le 8 novembre (cf. plus loin).

Le **site Internet** de la Fédération sera remplacé pour améliorer son accessibilité. Les contenus seront révisés et enrichis de spots. Chaque centre intéressé pourra disposer d'une page pour présenter ses projets, ses actions récentes. Ce développement a été rendu possible par une subvention ciblée de la DGCS fin 2021.

Le **logiciel** 3977 sera remplacé pour développer nos possibilités d'exploitation des données, améliorer l'ergonomie, et aussi mettre à jour les informations recueillies pour mieux valoriser notre action. Un groupe de travail a été mis en place dans ce sens.

Enfin, le **pilotage** de la Fédération sera renforcé. A très court terme, un coordinateur sera désigné pour améliorer l'interface entre l'ensemble des salariés et les instances fédérales, puis un directeur sera identifié rapidement.

Colloque fédéral 2022

Le 8 novembre prochain sera organisé salle Laroque, au Ministère avenue Duquesne à Paris, après une longue interruption, un colloque national de la Fédération, consacré aux maltraitances d'origine institutionnelles.

Le Ministre des Solidarités a été sollicité en ouverture. En matinée, après une intervention de « cadrage » de la Fédération, une personnalité a été sollicitée pour intervenir. Une table ronde suivra pour explorer les multiples facteurs institutionnels concernés.

L'après-midi, Régis Aubry, membre du CCNE, interviendra sur les aspects éthiques de ces maltraitances, puis une autre table ronde cherchera à identifier les multiples réponses que peuvent apporter les institutions pour prévenir et réagir face aux maltraitances.

Commission des centres

La commission des centres, créée par les nouveaux statuts, a été mise en place sous la présidence de Richard Grivel.

Elle est composée à parité d'élus fédéraux et de représentants non élus de centres.

Elle a déjà tenu deux réunions, notamment pour organiser prochainement une réunion des partenaires départementaux (cf. plus bas), et pour préparer une synthèse collective des rapports d'activités des centres.

Réunions des présidents

En 2021, la réunion annuelle des présidents de centre a été organisée à distance, en deux sessions séparées pour favoriser la participation de chacun.

Bien sûr, la vidéoconférence évite un déplacement et réduit les coûts, mais la qualité des échanges, formels et informels, n'est pas la même qu'en présentiel.

Fin 2022, à une date et dans un lieu restant à fixer, une réunion en présentiel sera organisée, autant que possible. Il s'agira de donner la parole aux centres, pour partager leurs difficultés, leurs attentes et leurs projets. Il s'agira aussi d'informer sur les activités récentes et les perspectives de la Fédération, dans un climat aussi convivial que possible.

Partenaires départementaux

Dans 1/4 des départements, l'absence de centre adhérent à la Fédération, a conduit à un partenariat de fait avec une instance locale, en général un Conseil départemental.

Ce partenariat n'est formalisé par une convention que dans la moitié des cas. Les retours d'information dont nous disposons par l'intermédiaire du logiciel 3977 ne sont pas exhaustifs. La coopération est souvent réduite à une transmission des alertes reçues à notre plateforme.

Très prochainement, la Fédération organisera un échange avec ses partenaires (à distance), afin de partager nos expériences réciproques et nos projets. Nous allons aussi présenter une nouvelle convention-cadre explicitant les engagements des deux parties, en souhaitant que cette convention soit désormais systématisée.

Développer la formation

La commission formation fédérale a élaboré un nouveau support-type pour intervenir dans les formations initiales des étudiants aides-soignants et auxiliaires de vie. Il est prévu pour une intervention de 2 h, répondant aux objectifs pédagogiques des futurs professionnels, s'appuyant sur des études de cas pratiques.

Ce support est destiné aux bénévoles des centres, avec l'idée d'aider à développer ces interventions qui permettent de mieux faire connaître les centres auprès des professionnels et futurs professionnels de terrain.

Un séminaire pédagogique cet automne devrait présenter ce support, et aider les bénévoles des centres intéressés à assurer ces interventions, qui ne semblent concerner que la moitié des centres : Dites-nous ce que vous en pensez !

La Haute Autorité de Santé a diffusé début mars un « référentiel d'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux », qui implique d'animer un dispositif de gestion des risques de maltraitance : la Fédération aura à proposer des formations en ce sens.

Conseil scientifique

Après la nomination de Jean-Jacques Amyot comme préfigurateur d'un nouveau Conseil Scientifique, suite au décès de Robert Moulias, le Conseil fédéral du 4 juillet a désigné 4 nouveaux membres qui vont permettre de réactiver cette instance essentielle de notre Fédération.

Nous remercions Gérard Brami, ex-directeur d'établissement, Gérard Ribes, ex-médecin psychiatre, Patrick Rothkegel, ex-directeur de services, et Jean Denis Souyris, ex- Maître de Conférences en Psychologie sociale à l'Université Bordeaux, de leur engagement précieux.

Rapport d'activité 2021

L'accouchement n'a pas été sans douleur ! ce n'est qu'à cette rentrée que la rédaction du rapport d'activité a pu être finalisée, du fait de la surcharge de travail et d'une absence prolongée pour raison de santé.

Ce rapport, incessamment accessible sur notre site 3977.fr, sera adressé par voie postale à chaque centre. C'est un appui important de notre communication externe, et il permet d'argumenter notre financement par la DGCS.

Le fait saillant qu'illustre ce rapport est le développement très important des alertes reçues en 2021 (+24%), en particulier pour des victimes possibles en situation de handicap (+62%) et aussi pour les situations de maltraitance présumées en établissement (+38%).

Conseil fédéral & bureau

Fin 2021-début 2022, la Fédération a participé activement (2 membres du bureau) à un groupe de travail « liberté d'aller et de venir dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux » organisé conjointement par les Ministères de la Santé et de la Justice.

Lors du Conseil fédéral réuni le 4 juillet 2022, tous les membres du bureau qui s'étaient portés candidats au renouvellement de leur mandat ont été élus à l'unanimité.

Du côté des centres

A l'occasion de la journée mondiale du 15 juin dernier, notre centre de Dordogne Alma 24 (Cassiopea) a organisé une réunion publique animée sur les maltraitances, avec la participation de nombreux professionnels et acteurs de terrain du département. La Fédération a eu l'honneur d'être invitée à intervenir dans cette réunion.

Evidemment bien des centres ont eu des initiatives à cette occasion : c'est le cas, entre autres, d'Alma 38 (Isère) sur « Handicap et Vieillesse, éviter la double peine », d'Alma 34 (Hérault) sur « Argent et maltraitances » ou d'Alma 31 (Haute-Garonne) sur « Projet de Vie Individualisé », mais l'information ne remonte pas toujours : tenez-nous au courant de vos initiatives !

Mentions / 3977 La lettre de la Fédération.

Fédération 3977 contre les maltraitances
163 rue de Charenton – 75012 Paris
Directeur de publication : Pierre Czernichow
Reproduction interdite sans autorisation
© Septembre 2022 - Fédération 3977

